



## ***GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT***

---

*Réunion du Comité des Ministres des Finances et Gouverneurs  
des banques centrales*

**CONTENIR LES EFFETS DE LA CRISE MONDIALE  
ET PRÉPARER LA VOIE AU REDRESSEMENT EN AFRIQUE**

**Le Cap, 21 Février 2010**

## **1. Introduction**

L'Afrique a été une innocente victime de la crise mondiale qui interrompu la plus forte croissance enregistrée sur le continent depuis des décennies et qui a sérieusement remis en cause les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté. À la suite des politiques macroéconomiques prudentes et des réformes mises en œuvre, l'Afrique occupait, au déclenchement de la crise mondiale, une position plus solide que lors des récessions antérieures, certains pays africains réussissant à mettre en œuvre des plans de relance. Toutefois, bon nombre de pays à faible revenu, en particulier les pays fragiles et sortant de conflit, n'ont pas pu adopter des mesures contracycliques lorsqu'ils ont été touchés par la crise. Compte tenu des préoccupations exprimées quant à la possibilité que le redressement de l'Afrique accuse des retards et que la croissance à plus long terme soit faible, la principale question qui se pose, sur le plan des politiques, est celle de savoir comment placer rapidement le continent sur la voie d'une croissance forte et durable.

Le présent document fournit un aperçu général des effets de la crise mondiale sur l'Afrique et identifie les défis à relever par le continent pour se replacer sur la voie d'une croissance forte et durable. Il passe en revue les principaux risques susceptibles d'entraver le redressement en temps voulu du continent (faible cadence du redressement à l'échelle mondiale, réduction des décaissements de l'aide extérieure ou retards à ce sujet), ainsi que les opportunités en matière de croissance (par exemple, les nouveaux partenariats de l'Afrique avec la Chine et l'Inde, la découverte de nouvelles ressources naturelles). Les principaux messages sont les suivants :

- La crise a montré l'importance de la diversification des bases économiques. Elle a également offert la possibilité d'accélérer les progrès par la mise en œuvre de réformes structurelles dans les domaines du développement du secteur privé, des secteurs financiers, des marchés du travail et des filets de sécurité sociale, et par le renforcement de l'intégration régionale.
- La crise a causé aux économies africaines des dommages collatéraux importants, avec peut-être des effets à long terme, dont la réparation passe par l'établissement d'un partenariat mondial. Les politiques initiées au sein des économies africaines devront être complétées par les mesures prises par les pays développés, y compris la fourniture, en temps voulu, d'une aide au développement d'un niveau suffisant.
- Il est crucial que la voix de l'Afrique soit suffisamment entendue dans le débat sur les plans de relance et la refonte de l'architecture financière mondiale. La Banque africaine de développement a administré la preuve de sa capacité à aider ses pays membres à surmonter leurs difficultés et à conduire le débat sur les défis liés au développement économique du continent.

## **2. Effets de la crise financière et économique mondiale et réponses de l'Afrique en termes de politiques**

L'Afrique était l'une des régions enregistrant la croissance la plus rapide au monde entre 2000 et mi-2008, mais la croissance s'est nettement ralentie sur le continent à la fin de 2008, du fait de la crise financière et économique. Le faible niveau d'intégration du continent dans les marchés financiers internationaux a certes protégé la plupart des pays africains contre les effets immédiats de la crise, mais dans certains de ces pays, le secteur financier a été touché. La crise a atteint l'Afrique essentiellement en passant par des canaux réels tels que la baisse des exportations et la réduction de l'investissement direct étranger (IDE), des envois de fonds par les travailleurs migrants et des recettes tirées du tourisme. Le taux de croissance est tombé d'environ 6 % entre 2005 et 2008 à 2 % en 2009 (graphique 1) ; les soldes macroéconomiques se sont détériorés ; et la pauvreté liée au chômage et à la précarité du travail s'est accentuée.

Les chiffres globaux masquent d'importantes différences d'un groupe de pays à l'autre et d'un pays à l'autre. La crise étant un choc exogène, les pays qui étaient plus ouverts au commerce et aux flux de capitaux et qui enregistraient une croissance rapide avant la crise, ont connu les chutes les plus vertigineuses du taux de croissance en 2009. Les projections établies par la Banque en octobre 2009 ont montré que deux groupes de pays ont été durement touchés : i) les économies émergentes et les économies-frontières ; et ii) les pays nantis en ressources. En raison de leur intégration limitée dans l'économie mondiale, les pays à faible revenu et fragiles ont enregistré les plus faibles baisses des taux de croissance en 2009, mais toute baisse du taux de croissance est un revers pour ces pays, au regard de leurs taux élevés de pauvreté.

Grâce aux politiques macroéconomiques prudentes et aux initiatives d'allègement de dette mises en œuvre au cours des années 2000, la situation macroéconomique des pays africains s'est nettement améliorée avant la crise (graphique 2). En outre, les réformes ciblant les cadres réglementaires ont permis de renforcer les secteurs financiers. Le continent était ainsi mieux préparé à amortir les chocs au cours de la présente récession, par rapport aux récessions antérieures. Les pays ayant une position solide lors du déclenchement de la crise ont pu mettre en œuvre des politiques contracycliques, mais les autres pays, notamment les pays fragiles et sortant de conflit, ne disposaient pas de la marge de manœuvre requise pour de telles politiques.

Lorsque cela était faisable, l'Afrique a résolument mis en œuvre tout un éventail de mesures pour contrer la crise, notamment : i) les plans de relance par voie budgétaire ; ii) les politiques monétaires expansionnistes ; iii) l'aide sectorielle ciblée ; iv) la mise en place d'une nouvelle réglementation pour le secteur bancaire ; et v) dans certains cas, les mesures d'ordre social telles que l'augmentation des salaires, pour stimuler la demande globale (annexe I). Certaines de ces mesures visent à améliorer le climat des affaires, par l'allègement des goulots d'étranglement du côté de l'offre.

Toutefois, il est nécessaire d'approfondir les réformes structurelles pour promouvoir l'industrialisation et le développement du secteur de la fabrication. L'Afrique est également confrontée à des goulots d'étranglement dans le secteur de l'infrastructure et à l'insuffisance de l'offre de services de base tels que l'éducation et la santé. Elle est à la traîne par rapport aux

autres régions en développement, en termes de facteurs institutionnels de croissance à long terme tels que l'état de droit, ainsi que dans les domaines de l'adoption des technologies, et notamment des TIC, et de l'innovation<sup>1</sup>, d'où les préoccupations exprimées quant à la capacité des pays africains à atteindre et à maintenir des taux de croissance élevés à long terme. Le présent document fournit ci-après une analyse plus détaillée de la question.

### **3. Contraintes entravant la croissance à plus long terme et possibilités offertes**

#### **3.1 *Risque de retard dans le redressement et de réduction de la croissance à plus long terme***

À la faveur du redressement de l'économie mondiale et des réponses en termes de politiques au niveau des pays, les projections concernant le PIB réel de l'Afrique établissent sa croissance à 4,1 % en 2010, chiffre inférieur aux 6 % annuels enregistrés au cours des années précédant la crise. La question qui se pose est de savoir si le redressement de l'Afrique se fera à une cadence plus lente que celui des autres régions, comme cela a été le cas lors des récessions précédentes<sup>2</sup>. Les perspectives de croissance en Afrique sont soumises à plusieurs risques de repli, et notamment aux incertitudes entourant la cadence et l'échelle du redressement. Même dans l'hypothèse prévue d'une reprise de l'économie mondiale, l'Afrique pourrait être bien plus à la traîne s'il y a des coupes dans l'aide extérieure ou des retards dans son décaissement. Côté positif, à la suite de l'amélioration des perspectives de croissance aussi bien en Chine qu'en Inde, le renforcement des liens dans les domaines du commerce et de l'investissement entre l'économie africaine et ces économies asiatiques pourrait favoriser le redressement du continent<sup>3</sup>.

La question cruciale qui se pose pour l'Afrique est de savoir si elle est capable de réaliser une croissance forte et durable qui lui permette de réduire sensiblement la pauvreté, et quand elle pourra effectivement réaliser une telle croissance. Les taux de croissance enregistrés en Afrique avant la crise étaient certes relativement élevés par rapport à la performance antérieure du continent, mais ils étaient insuffisants pour atteindre l'OMD 1 (réduction de la pauvreté monétaire). En outre, dans le cas d'un ralentissement de la croissance du genre que connaît l'Afrique, du fait de la crise, certains fondamentaux économiques peuvent s'éroder, en raison du manque de financements. Et de fait, les taux d'épargne intérieure sur le continent sont déjà retombés à leurs niveaux de 2000, avec sans doute un impact négatif sur l'investissement et la croissance (graphique 3). Tout relâchement dans la dynamique en faveur des réformes mettrait sérieusement en péril le potentiel de croissance à plus long terme de la région<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> L'amélioration de la performance de l'Afrique en matière de croissance, après 1995, s'expliquait dans une large mesure par la réduction de la fréquence des replis de la croissance et l'accélération de la croissance dans les pays nantis en ressources. Toutefois, l'amélioration des facteurs structurels de croissance à plus long terme, tels que les indicateurs de gouvernance, a été limitée.

<sup>2</sup> Au cours des cycles antérieurs (1975, 1982, 1991), les taux de croissance en Afrique subsaharienne se sont maintenus à un niveau élevé pour la première année du ralentissement mondial, avant de tomber par la suite à des niveaux généralement plus faibles que dans les économies avancées.

<sup>3</sup> À titre d'exemple, déjà entre 2001 et 2006, la valeur des exportations africaines à destination de la Chine a augmenté à un taux annuel de plus de 40 %, passant de 4,8 milliards d'USD à 28,8 milliards d'USD en 2006. Au cours de la même période, la valeur des importations de l'Afrique en provenance de la Chine a quadruplé pour atteindre 26,7 milliards d'USD.

<sup>4</sup> Les facteurs susceptibles de faire fléchir la tendance à la croissance en Afrique sont notamment les suivants : i) le durcissement des modalités du crédit sur les marchés financiers internationaux, avec des effets d'entraînement sur les marchés

D'une manière plus générale, la crise mondiale et le manque de ressources pourraient conduire à une détérioration des principaux facteurs de croissance, notamment le climat des affaires, l'infrastructure et le capital humain. Tout contretemps dans les réformes institutionnelles pourrait compromettre l'adoption des technologies, qui est un préalable essentiel à remplir pour accélérer la croissance. L'impact d'un tel retard pourrait s'amplifier sous l'effet de la détérioration d'autres facteurs de croissance à long terme tels que le capital humain et la recherche-développement, en raison du manque de financements<sup>5</sup>. Ainsi, en plus de mettre en œuvre des stratégies pour réduire au minimum les effets de la crise, les décideurs doivent tout faire pour appuyer les facteurs de croissance à long terme.

### **3.2 Possibilités de croissance : Tirer parti des partenariats et des ressources naturelles**

Du côté positif, la crise pourrait offrir à l'Afrique la possibilité de diversifier ses relations dans les domaines du commerce et de l'investissement, en tant que moyen à la fois pour promouvoir la croissance et pour se protéger contre les chocs externes. À mesure que la Chine fait preuve d'une sophistication accrue dans sa production et progresse vers le sommet de l'échelle des technologies, elle laisse à d'autres pays une marge de manœuvre pour la fabrication de biens à moindre valeur ajoutée. Il est établi que cette tendance a offert à l'Afrique la possibilité de développer son secteur de la fabrication jusque-là peu performant. En fait, la Chine et la Banque mondiale ont déjà engagé des discussions sur la création d'entités de fabrication à forte intensité de main-d'œuvre en Afrique, notamment des entités de fabrication de chaussures, de vêtements et de jouets. Toutefois, pour attirer l'investissement dans la fabrication à forte intensité de main-d'œuvre, les pays africains doivent poursuivre la mise en œuvre de réformes structurelles afin de rendre leurs économies plus attrayantes pour les investisseurs, y compris les investisseurs de Chine et les autres nouveaux partenaires commerciaux.

Les ressources naturelles du continent offrent une autre possibilité de croissance. Un certain nombre de pays ont récemment découvert du pétrole (Ghana, Tanzanie, Ouganda, Sierra Leone et autres pays) et s'attendent désormais à bénéficier de flux additionnels au titre des recettes tirées des exportations et des recettes fiscales. Toutefois, ces pays doivent gérer judicieusement ces flux pour éviter la malédiction des ressources qui a poursuivi par le passé de nombreux pays africains nantis en ressources. Les pays qui viennent de faire des découvertes de pétrole peuvent tirer parti non seulement des bonnes pratiques établies par d'autres pays, mais aussi des cadres internationaux existants en matière de transparence et de gouvernance. En outre, lorsque l'IDE est indispensable pour le secteur minier, les gouvernements doivent négocier des accords qui soient équitables et conformes aux programmes de développement des pays.

---

intérieurs dans les économies émergentes ; ii) la lenteur des progrès au titre des réformes structurelles ; iii) le protectionnisme accru (barrières au commerce, restrictions sur le compte de capital) tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

<sup>5</sup> Les facteurs issus de la crise, notamment : i) le durcissement des modalités du crédit sur les marchés financiers internationaux ; ii) la lenteur des progrès au titre des réformes structurelles ; et/ou iii) le protectionnisme accru, pourraient amplifier des facteurs plus anciens tels que la hausse des prix des produits de base, les tendances démographiques et le changement climatique (annexe II).

## 4. **Rendre les économies africaines plus résistantes encore**

Tout comme la crise mondiale dévoile les dommages collatéraux infligés à l'Afrique, la mondialisation apporte non seulement des avantages, mais aussi des risques. Compte tenu de la vulnérabilité particulière de leurs économies aux chocs externes, les pays africains doivent accroître la résistance de leurs économies en : i) mettant en œuvre des réformes structurelles aux fins de diversification ; ii) rendant plus flexibles leurs cadres macroéconomiques ; iii) consolidant les filets de sécurité sociale ; et en iv) renforçant l'intégration régionale.

### 4.1 *Accélérer la transformation structurelle*

S'agissant des réformes structurelles, la lenteur des progrès demeure un problème depuis longtemps sans solution en Afrique. Bien que le continent se soit progressivement ouvert au commerce et à l'IDE, la transformation structurelle, en particulier l'industrialisation, reste limitée. La part décroissante de la fabrication dans le PIB au cours des dix dernières années précédant la crise amène à se demander si les stratégies de développement appliquées sont appropriées. Comme l'a montré la présente crise mondiale, le manque de diversification de la production et des exportations expose les pays africains aux sérieux effets négatifs des chocs sur les marchés mondiaux. Pour diversifier les risques et réaliser une croissance à base élargie, les pays africains doivent compléter leur orientation vers les exportations par des stratégies visant à relancer les marchés intérieurs par le biais des investissements publics, de la promotion des PME opérant sur les marchés locaux, et du renforcement de l'intégration régionale. Les politiques visant à rétablir une croissance forte et durable devront ainsi chercher à améliorer les fondamentaux intérieurs et à encourager l'intégration régionale. D'une manière plus spécifique :

- L'encouragement du développement du secteur privé pour stimuler l'investissement serait la base d'une croissance plus diversifiée<sup>6</sup>. L'amélioration du climat des affaires, notamment par la mise en place d'un cadre juridique favorable garantissant la protection des droits de propriété, est cruciale pour accroître la compétitivité de l'Afrique.
- Le développement du secteur privé nécessite un accès suffisant à des capitaux auprès d'un secteur bancaire solide, des bourses des valeurs bien réglementées, des disponibilités et d'autres moyens. Comme l'a montré l'expérience kenyane dans l'émission d'obligations en faveur de l'infrastructure, le développement des marchés intérieurs est particulièrement utile. Les mesures visant à affermir les marchés financiers et à encourager des instruments financiers innovants sont cruciales pour faciliter le décollage du secteur privé.
- Pour bâtir une économie intérieure dynamique, il est également nécessaire de rationaliser la réglementation du marché du travail à la fois pour faciliter l'entrée

---

<sup>6</sup> Une infrastructure de haute qualité est un facteur crucial dans la décision des investisseurs quant au lieu où investir et la façon d'investir. Pour développer une telle infrastructure, l'Afrique a besoin de ressources additionnelles. C'est à ce niveau que les pays développés pourraient jouer un rôle vital.

sur le marché du travail et pour accroître la concurrence. À cet égard, la conception et la mise en œuvre d'incitations pour la création d'emplois, tout en accroissant les avantages découlant de la croissance, en termes de réduction de la pauvreté, sont des mesures nécessaires.

Compte tenu de la variété des structures économiques des pays africains, les réformes visant à promouvoir la croissance à long terme varieront également considérablement. Les pays à faible revenu concentreront probablement l'attention sur l'accroissement de la productivité, à la faveur de la transformation structurelle du secteur de la fabrication et de l'offre de services plus sophistiqués. Par contre, les pays à revenu intermédiaire, qui pourraient avoir déjà bénéficié des avantages de l'accroissement de l'efficacité en matière de réaffectation, pourraient privilégier l'accroissement de la productivité «au sein des secteurs», grâce à l'innovation technologique. Dans les pays où le secteur privé est particulièrement peu développé, l'État peut jouer un rôle important dans la fourniture de l'appui à ce secteur, par le biais d'une politique industrielle visant à promouvoir les avantages comparatifs et à accroître la compétitivité.

#### **4.2 *Accroître la flexibilité des cadres macroéconomiques***

##### *Abandonner progressivement les politiques macroéconomiques procycliques*

À moyen terme, les pays africains pourraient également vouloir abandonner progressivement les politiques macroéconomiques mises en place peu avant la crise. Après la fin de la crise, il faudrait alors constituer des réserves budgétaires suffisantes pendant les périodes de croissance en vue d'amortir les chocs en cas de ralentissement, par exemple en ciblant l'ajustement cyclique du solde budgétaire. Le fondement des dépenses sur des cadres à moyen terme accroît la crédibilité de telles règles budgétaires. S'agissant de la politique monétaire, les pays dotés de cadres pour contrer l'inflation, ou les pays se proposant de se doter de tels cadres doivent en garantir la flexibilité pour être à même de faire face aux chocs exogènes, si fréquents en Afrique. Il est clair que les politiques budgétaires et monétaires devront faire l'objet d'une coordination appropriée pour qu'elles aient l'impact voulu, au lieu de se contrer mutuellement.

##### *Atténuer la volatilité des flux de capitaux*

Les politiques macroéconomiques contracycliques, à elles-seules, ne peuvent contrer le caractère cyclique des grands flux de capitaux, comme en témoigne, par exemple, l'expérience vécue en Europe centrale. Les sorties soudaines de capitaux dans ces économies pendant la crise ont montré que les économies émergentes et les économies-frontières pourraient vouloir libéraliser soigneusement leurs marchés des capitaux et mettre en place des mécanismes de protection contre la répercussion rapide et amplifiée des chocs venant de l'étranger. Les décideurs africains doivent donc chercher à établir un équilibre entre les mesures visant à attirer les flux de capitaux pour promouvoir la croissance et la nécessité de réduire au minimum le risque d'une interruption soudaine de ces flux. L'expérience des pays donne à penser que la libéralisation du contrôle des capitaux ne devrait intervenir qu'après la mise en place de mécanismes judicieux de contrôle des politiques financières intérieures et de coopération dans le domaine des flux transfrontaliers.

La crise a également ravivé le débat sur la restriction de la mobilité des capitaux, par des mesures telles que la taxation des transactions en devises, en tant que moyen de se protéger contre d'importantes sorties de fonds. Toutefois, de telles mesures sont complexes et difficiles à mettre en œuvre, en plus de mettre en péril l'efficacité des incitations<sup>7</sup>. Un enseignement clairement tiré de la crise est que les pays africains qui entrent à peine sur les marchés financiers internationaux, devraient libéraliser leur compte de capital de manière prudente et supprimer le contrôle de capitaux, en tant que dernière étape du processus de réforme du secteur financier.

### **4.3 *Mettre en place des filets de sécurité sociale***

La crise financière et économique mondiale s'étant transformée en crise de l'emploi, les pauvres d'Afrique ont été durement touchés, dans la mesure où ils ne disposaient pas d'une marge de manœuvre. Ici également, l'impact a varié d'un pays à l'autre. Dans les économies émergentes telles que l'Afrique du Sud, le taux de chômage déjà très élevé a atteint de nouveaux niveaux records<sup>8</sup>. Bien que l'augmentation des taux de chômage dans les pays à faible revenu ne soit pas si considérable, même une faible augmentation de ce taux a des effets préjudiciables, au regard de la pauvreté rampante et du risque d'instabilité sociale dans de tels pays. En outre, après plusieurs années de réduction du nombre de travailleurs pauvres en Afrique, l'augmentation de ce nombre entre 2008 et 2009 l'a ramené à son niveau de 2003 (graphique 2). Par ailleurs, la croissance enregistrée avant la crise n'a pas abouti à la création d'un nombre suffisant d'emplois décents en Afrique. La répartition des revenus demeure très inégale dans bon nombre de pays africains, la classe moyenne étant de taille restreinte. Pour être durable, la croissance doit créer des emplois, être à base élargie et contribuer à l'avènement d'une classe moyenne assez importante.

L'accentuation de la pauvreté, sous l'effet de la crise, souligne la nécessité de filets formels de sécurité sociale. La mise en place de nouveaux filets de sécurité sociale permet de consolider le contrat social entre le gouvernement et le reste de la société. En outre, avec l'institution de stabilisateurs automatiques, les filets de sécurité sociale permettraient non seulement d'assurer la protection sociale, mais aussi de rendre la demande intérieure moins volatile et plus solide pendant les périodes de ralentissement économique.

### **4.4 *Promouvoir l'intégration régionale***

La crise financière et économique mondiale est l'occasion pour les pays africains de revisiter les modèles de développement qu'ils ont choisis et d'examiner les options concernant

---

<sup>7</sup> La taxe Tobin est une forme de contrôle des capitaux visant à décourager la spéculation à court terme, qui a particulièrement suscité des débats. Ses partisans soutiennent que cette taxe amènerait les investisseurs à fonder leurs décisions davantage sur les fondamentaux macroéconomiques et structurels, plutôt que sur les facteurs cycliques. Toutefois, la taxe Tobin est politiquement difficile à mettre en œuvre, dans la mesure où elle doit l'être simultanément par tous les pays, pour en garantir l'efficacité.

<sup>8</sup> Selon *Statistics South Africa*, le nombre d'emplois perdus dans le secteur non agricole formel au cours du troisième trimestre de 2009 atteignait 484 000, après la perte de 67 000 emplois au cours du deuxième trimestre et de 189 000 emplois au cours du premier trimestre de la même année. Le taux de chômage est officiellement de 24,5 % de la population active du pays, et si l'on tient compte des travailleurs découragés, ce taux passe à plus de 30 %.



les sources de croissance autres que les exportations et l'IDE. En particulier, les pays africains doivent réduire leur dépendance à l'égard des marchés européens et américains, en développant les marchés régionaux et intérieurs. Jusqu'à présent, l'intégration régionale n'a joué qu'un rôle marginal dans le développement de la plupart des pays africains, comme en témoigne le faible niveau du commerce intra-régional. Cependant, comme le reconnaissent maintenant largement les décideurs africains, l'intégration régionale pourrait accroître la résistance des pays aux chocs exogènes.

Les progrès récents réalisés par la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) en matière d'intégration régionale méritent d'être notés. Dans leurs efforts pour renforcer l'interaction entre leurs marchés, les pays membres de l'EAC (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) ont signé, le 20 novembre 2009, un protocole portant sur la mise en place d'un marché commun en vue de promouvoir le commerce régional. En outre, le niveau plus élevé du commerce régional au sein de l'EAC, par rapport à la plupart des autres sous-régions du continent, pourrait avoir contribué en partie à la résistance relative de la sous-région de l'EAC face à la crise (graphique 4)<sup>9</sup>. Une fois le marché commun mis en place vers la fin de 2010, la sous-région de l'EAC entend instituer une union monétaire en 2012, avant de passer à une fédération politique en 2015.

En Afrique, des défis majeurs continuent d'entraver les progrès en matière d'intégration régionale. Un de ces défis a trait à l'établissement d'un mécanisme pour l'identification, le contrôle et l'élimination des barrières non tarifaires au commerce, et pour l'harmonisation des normes de qualité. Au même moment, certains décideurs africains se demandent encore si les économies africaines, au niveau sous-régional, sont suffisamment synchronisées et assez flexibles pour passer à brève échéance à des étapes ambitieuses telles que les unions monétaires. Certains d'entre eux laissent plutôt entendre que les ressources limitées disponibles doivent être dépensées pour des étapes plus réalistes, mais encore très utiles, telles que l'amélioration de la connectivité physique des sous-régions par l'aménagement de l'infrastructure. En particulier, le développement et l'amélioration de corridors et réseaux (de transport, d'électricité, etc.) panafricains sont la clé pour réaliser l'objectif plus global d'intégration de l'Afrique. À plus long terme, les barrières à la mobilité de la main-d'œuvre régionale devront également être allégées.

## **5. Financement extérieur, voix de l'Afrique et rôle de la Banque**

L'aide extérieure sera la clé du redressement rapide et de la croissance durable en Afrique. Toutefois, jusqu'à présent, l'aide extérieure à destination de l'Afrique n'a pas été suffisante. Lors du Sommet du G20 tenu à Londres en avril 2009, les pays sont convenus d'injecter 1 000 milliards de dollars dans l'économie mondiale. Ce montant couvrirait l'appui au redressement des pays émergents et en développement. Toutefois, à ce jour, l'accent est mis sur l'endiguement de la contagion à l'échelle mondiale et sur l'extension de l'aide financière aux pays en crise. Le flou persiste sur les montants précis et le calendrier de l'aide financière destinée à l'Afrique, en particulier aux pays africains à faible revenu. Lors du Sommet du G20 d'avril,

---

<sup>9</sup> L'Afrique de l'Est peut tirer des enseignements de l'expérience des pays nouvellement industrialisés (PNI) d'Asie de l'Est où le commerce régional a accéléré la convergence de leur revenu avec le niveau du revenu des économies avancées. La valeur des échanges entre les cinq membres actuels a augmenté d'environ 50 % entre 2005 et 2008.

aucun engagement n'a été pris pour d'autres changements au système de quote-parts du FMI, maintenant ainsi la marginalisation de la voix de l'Afrique au sein d'une importante institution financière internationale.

Au regard de la faiblesse relative de la voix de l'Afrique dans le débat international, il n'est pas surprenant que les solutions proposées ne répondent pas aux besoins du continent. Les défis auxquels est confrontée l'Afrique sont principalement liés aux canaux réels de transmission de la crise, et non aux canaux financiers. Le recul du commerce, aussi bien en raison de la modicité des prix des produits de base que de la chute de la demande d'importations, a été amplifié par le manque d'accès aux marchés. Cette contrainte, qui a été une question controversée du programme du cycle de Doha, ne sera pas éliminée par les financements à court terme qui visent principalement à appuyer la balance des paiements.

La Banque déploie certes des efforts soutenus pour fournir au continent un appui en cette période difficile, mais ses interventions demeurent limitées aux piliers de son orientation stratégique : infrastructure, développement du secteur privé, gouvernance, et enseignement supérieur. Des questions transversales telles que l'adoption des TIC, les États fragiles, le genre, et l'environnement, bénéficient également de l'attention de la Banque. En outre, la Banque est en train d'examiner des stratégies de «croissance verte» pour appuyer le développement durable et aider l'Afrique à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets.

La façon efficace dont la Banque a géré la crise a renforcé son rôle en tant que partenaire privilégié des pays africains, mais elle a également entraîné une utilisation rapide de ses ressources. Pour maintenir l'efficacité de la Banque et le niveau actuel et prévu de ses activités au-delà de 2010, il est urgent et nécessaire de lui fournir des financements additionnels, par le biais d'une augmentation générale de son capital.

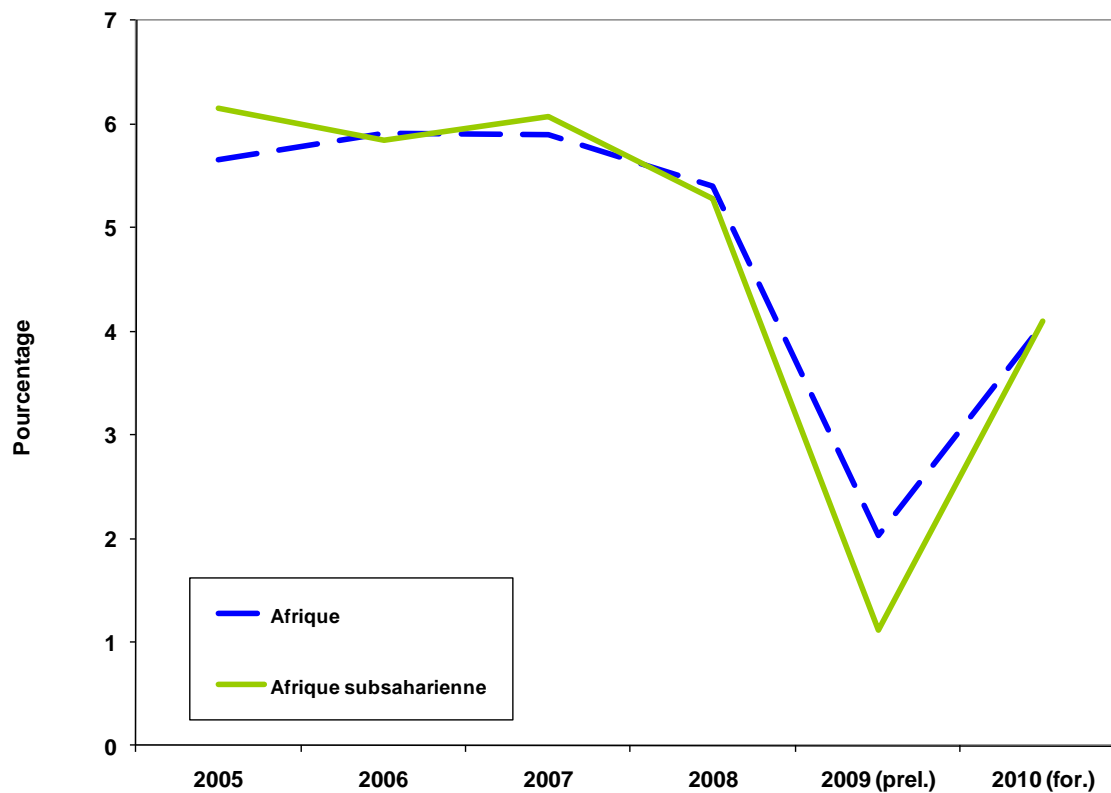
## **6. Conclusion**

Les dommages collatéraux importants et peut-être à long terme causés aux économies africaines par la crise mondiale doivent être réparés en recourant à un partenariat mondial. Pour prévenir une crise du développement, la communauté internationale doit continuer à œuvrer en partenariat avec les pays africains à l'atténuation des effets de la crise qui mettent en péril les acquis de la dernière décennie en termes d'augmentation des taux de croissance et de réduction de la pauvreté. Pour leur part, les décideurs africains ont reconnu la nécessité de rendre les économies africaines plus solides et plus résistantes aux chocs climatiques externes similaires à l'avenir. Ils ont également reconnu les avantages de l'intégration régionale. Les mesures mises en œuvre par les pays africains doivent être complétées par celles qui sont prises par les pays développés, y compris la fourniture, en temps voulu, d'une aide au développement d'un niveau suffisant. Seul un partenariat mondial authentique peut protéger les pauvres d'Afrique contre la perte des acquis obtenus au terme d'efforts soutenus pour l'amélioration de leur niveau de vie, même si le niveau de ces acquis reste modeste. En dépit du grand nombre de défis auxquels il est encore confronté, le continent est à même de les relever, en particulier avec l'appui efficace continu de la Banque et des institutions panafricaines sœurs, ainsi que des autres partenaires au développement.

### **Questions à débattre**

- Quelles sont les mesures que peut prendre l'Afrique pour s'assurer que sa voix est entendue sur la scène mondiale et dans les institutions économiques internationales ? D'une manière spécifique, quels sont les principaux éléments à intégrer dans la stratégie d'engagement du G20 et comment augmenter la quote-part de l'Afrique au FMI ? Comment l'Afrique peut-elle nouer des partenariats mondiaux mutuellement avantageux et durables, notamment avec la Chine et l'Inde ?
- Quels sont les principaux obstacles que les pays africains doivent surmonter dans leurs efforts pour mettre en œuvre des réformes structurelles et diversifier leurs économies ? Quels sont les défis auxquels les pays africains à faible revenu sont confrontés dans leurs efforts pour entrer dans le secteur de la fabrication à forte intensité de main-d'œuvre, notamment pour occuper l'espace créé à la suite des avancées progressives de la Chine dans le domaine des technologies ?
- Quelles sont les mesures que les pays africains peuvent prendre pour accélérer les progrès en ce qui concerne l'intégration économique régionale et le renforcement de la connectivité économique panafricaine ? Comment encourager la circulation transfrontalière de la main-d'œuvre au sein des sous-régions ? Existe-t-il des expériences utiles à cet égard au niveau des sous-régions d'Afrique (Afrique de l'Est) et des autres régions du monde, dont peut s'inspirer l'Afrique ?
- Que peut encore faire la Banque africaine de développement pour aider le plus efficacement possible ses pays membres à s'attaquer aux contraintes entravant son développement à long terme ? Dans quels domaines la Banque est-elle le mieux positionnée pour conduire le débat sur les défis liés au développement économique du continent ?

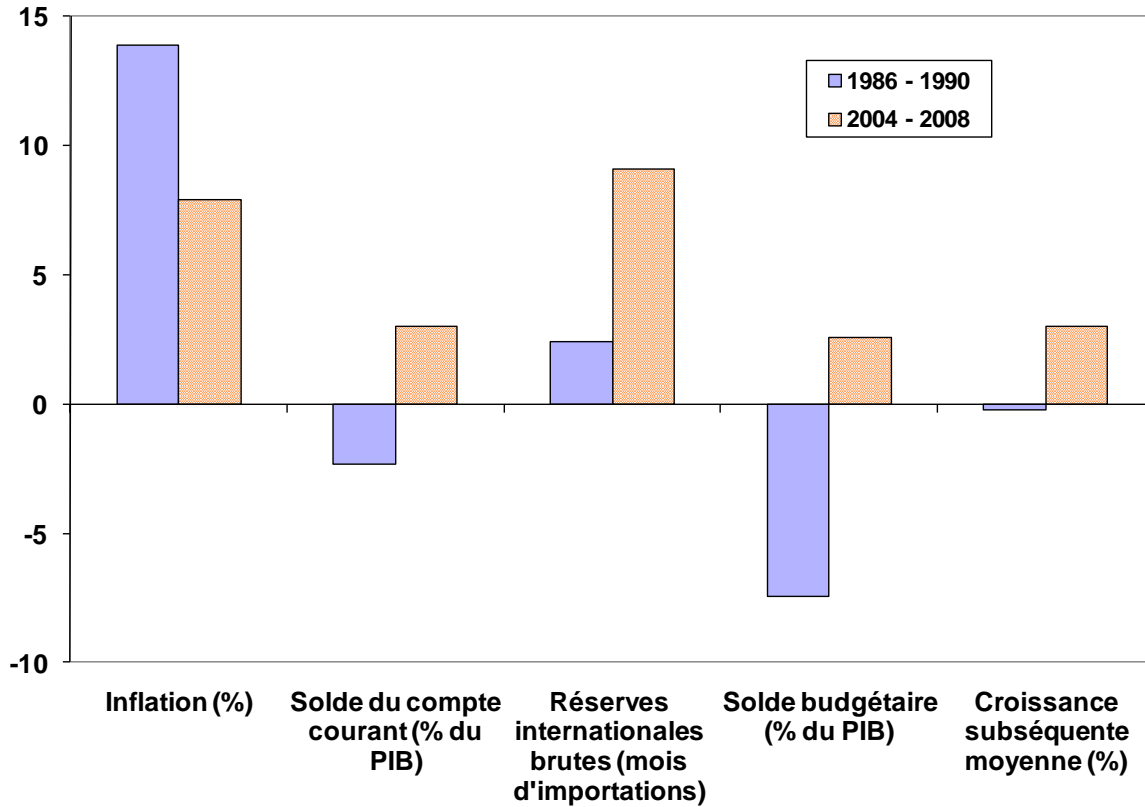
**Graphique 1**  
**Croissance annuelle du PIB réel, 2005 – 2010 (f)**



**Sources:** Banque africaine de développement, base de données de *Perspectives économiques en Afrique*.

## Graphique 2

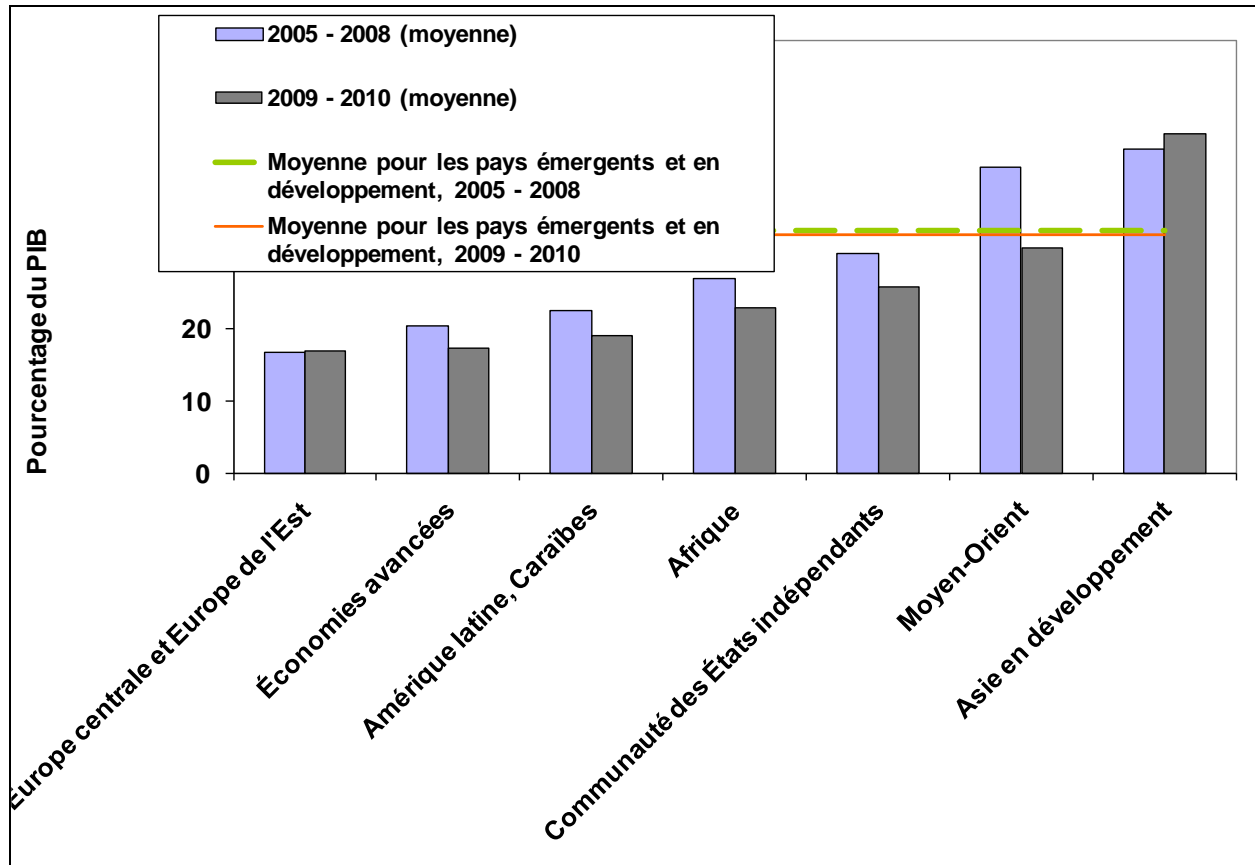
### Indicateurs macroéconomiques en Afrique avant les deux dernières crises



**Source** : Banque africaine de développement, base de données de *Perspectives économiques en Afrique* (octobre 2009). 1/ Les soldes du compte budgétaire et du compte courant prennent en considération les dons. 2/ Moyenne des taux de croissance effectifs en 1991 et 1992 pour la première récession, et prévisions concernant les taux de croissance en 2009 et 2010 pour la deuxième récession.

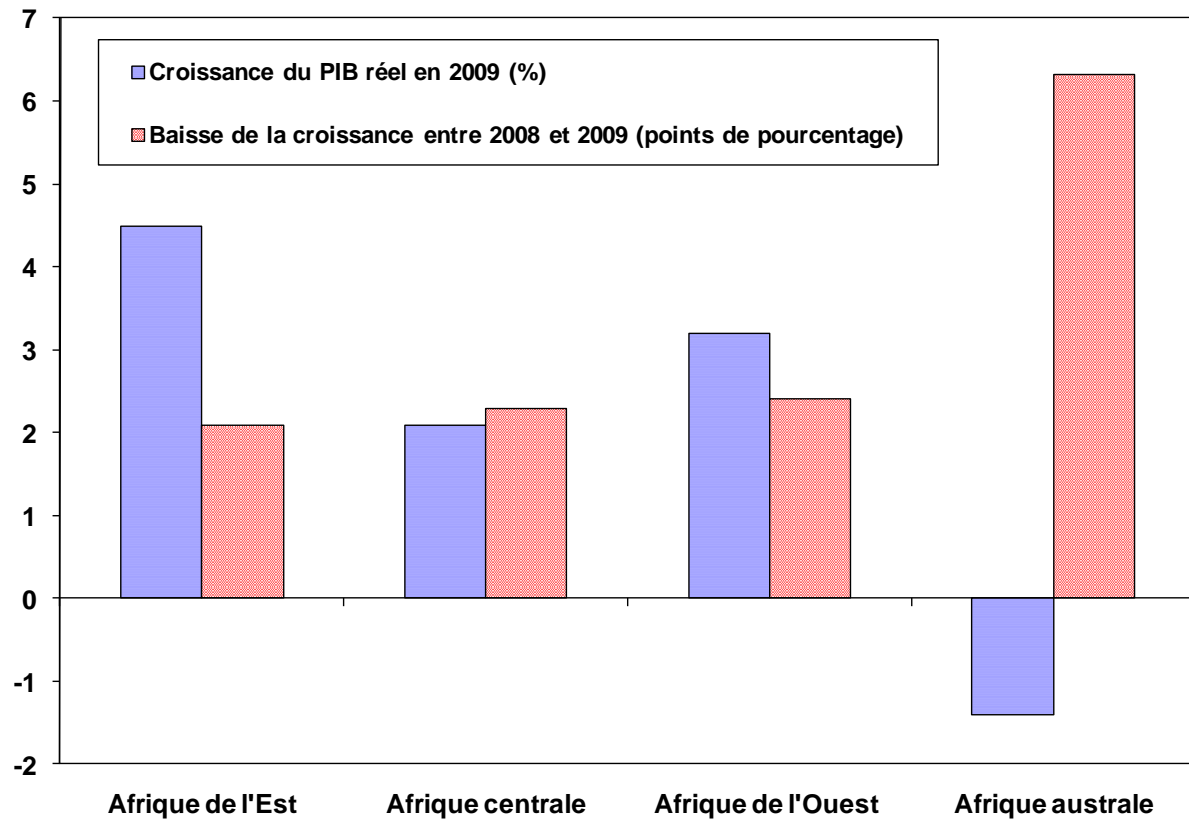
### Graphique 3

Comparaison des taux d'épargne entre régions, 2005 –2008 et 2009 – 2010 1/



Source : Fonds monétaire international, base de données de *Perspectives de l'économie mondiale*. 1/ Taux d'épargne au niveau national.

**Figure 4**  
**Croissance du PIB réel en Afrique, par sous-région, 2009**



**Source:** Banque africaine de développement, base de données de *Perspectives économiques en Afrique*.

**Annexe I**  
**Exemples de réponses africaines à la crise financière mondiale**

<b>Horizon/objectif</b>	<b>Option en termes de politiques</b>	<b>Pays</b>	<b>Observations</b>
<b>À court terme</b>			
Résorption des déficits en matière de financement du commerce	Intervention des gouvernements, des IFI et des autres acteurs. Lancement par la BAfD d'une initiative de financement du commerce, dotée d'une enveloppe de 1 milliard d'USD.	Ghana, Nigeria	La BAfD et les partenaires ont mobilisé 1,2 milliard d'USD au titre du financement du commerce pour appuyer le secteur du cacao au Ghana. United Bank of Africa Plc (UBA) du Nigeria a reçu 150 millions d'USD.
Appui au secteur bancaire sous forme de liquidité	Recapitalisation des banques	Nigeria, Tanzanie	Au Nigeria, le Gouvernement a organisé la réponse à la crise dans le secteur bancaire
Expansion monétaire	Baisse des taux directeurs	Afrique du Sud, Maurice, Égypte	
	Relèvement des cibles pour l'inflation	Afrique du Sud	
	Relèvement des cibles monétaires	Tanzanie, Kenya, Ouganda	
Expansion budgétaire	Augmentation des dépenses	Tanzanie, Kenya, Ouganda, Mozambique, Zambie	Zambie : Augmentation des dépenses consacrées aux filets de sécurité sociale (programme relatif aux engrais)
	Réduction des taux d'imposition	Zambie	Réduction des droits indirects sur le carburant
	Extension des exonérations fiscales Relèvement des cibles monétaires et augmentation des dépenses budgétaires	Sierra Leone, Zambie	
Coordination des politiques budgétaires et monétaires		Tanzanie, Ouganda, Kenya	
Nouvelles sources de financement du budget	Émission d'obligations en faveur de l'infrastructure	Kenya	
Politiques de change	Réduction de la volatilité des taux de change à un niveau minimal	Zambie, Sierra Leone	
Mesures d'ouverture	Protectionnisme en matière commerciale (commerce et barrières non tarifaires)		
	Imposition du contrôle des capitaux		
<b>À plus long terme</b>			
Mobilisation des ressources	Mobilisation des recettes fiscales	Sierra Leone	Institution de la taxe sur les biens et services à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2010
	Accroissement de l'efficacité du secteur financier		
	Réforme du contrôle bancaire au niveau national	Intensification du suivi des prêts non productifs	Zambie, Sierra Leone
Mesures d'ouverture	Institution d'exonérations pour l'IDE	Sierra Leone	Institution de nouvelles incitations fiscales pour attirer l'IDE.
Intégration et coopération régionales	Progrès en matière d'intégration régionale	Communauté économique de l'Afrique de l'Est	Renforcement de la coopération régionale
	Coordination du contrôle bancaire et régulation des flux financiers interbancaires	Union économique et monétaire oust-africaine	Protocole d'accord sur le contrôle transfrontalier

**Source :** Banque africaine de développement.



<b>Annexe I</b>			
<b>Changements dans les fondamentaux économiques ayant un impact sur la croissance à plus long terme en Afrique</b>			
<b>Facteur</b>	<b>Tendances attendues en Afrique</b>	<b>Canaux de répercussion sur la croissance</b>	<b>Impact sur la «tendance» (potentielle) de la croissance</b>
<b>Marchés financiers</b>			
Modalités du crédit sur les marchés internationaux	À moyen terme, l'accès pour les économies émergentes (EME) et les économies-frontières (FME) d'Afrique sera plus limité que pendant la période d'avant la crise, en raison de l'aversion accrue des investisseurs pour le risque.	Baisse des investissements, à la suite de la limitation de l'accès au crédit. Impact direct sur les EME et effets d'entraînement sur les autres pays	Négatif
Développement des marchés du logement dans les EME et les FME d'Afrique	Développement probablement plus poussé dans les EME (Afrique du Nord, Afrique du Sud) et développement initial dans certains autres pays (Ghana).	Augmentation de la demande intérieure (demande plus forte pour les unités complémentaires).	Positif, mais relativement limité
<b>Prix des produits de base</b>			
Cours du pétrole	Augmentation de la demande mondiale par rapport à l'offre mondiale.	Pour les importateurs de pétrole, augmentation des prix des intrants (transfert, électricité). Pour les exportateurs de pétrole, augmentation des recettes.	Négatif globalement, les coûts pour les importateurs étant probablement plus élevés
Prix des produits alimentaires	Augmentation de la demande mondiale par rapport à l'offre mondiale.	Poussées inflationnistes	Négatif
<b>Démographie</b>			
Croissance démographique en Afrique	Probabilité de la poursuite d'une forte croissance démographique.	En cas de reprise de la croissance, l'offre de main-d'œuvre supplémentaire est utile. Autrement (hypothèse plus probable), il y aura d'importantes tensions sociales.	Mitigé, mais probablement plus négatif après la crise, par rapport à la période d'avant la crise
Croissance démographique en Chine	Ralentissement de la croissance démographique en Chine.	Le ralentissement de la croissance démographique en Chine permettra d'augmenter les salaires et offrira à l'Afrique la possibilité de promouvoir l'expansion du secteur de la fabrication	Positif, à la condition que l'Afrique soit prête à saisir cette possibilité (en rendant l'environnement plus favorable, etc.)
<b>Autres facteurs</b>			

Réformes structurelles	Il y a toujours eu des retards dans la mise en œuvre de ces réformes, et il y a le risque que la crise diminue l'engouement des pays africains à poursuivre les réformes structurelles.	Lenteurs dans l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance, et lenteurs dans l'adoption des technologies.	Négatif
Intégration régionale	Renforcement probable après la crise, à mesure que les pays cherchent à rééquilibrer les sources de croissance et de demande.	Augmentation de la demande régionale et diversification des risques. Il y aura un accroissement de l'efficacité par le biais de l'intégration (facilitation de la circulation des facteurs de production).	Positif, mais il faudra du temps pour réaliser des progrès significatifs
Protectionnisme accru/ lenteurs dans le démantèlement des barrières au commerce et dans les flux de capitaux	Accroissement probable après la crise, dans la mesure où les pays les mieux intégrés dans l'économie mondiale ont également été les plus durement touchés par la crise.	Baisse de la demande d'exportations africaines dans les économies avancées. Lenteur des progrès en matière d'intégration régionale	Négatif
Changement climatique (pertinent à long terme)	Il est peu probable que les effets physiques du changement climatique soient substantiels à court terme (avant 2015), mais ces effets s'accroîtront par la suite.	À long terme, les rendements et la superficie des terres arables diminueront. À court terme, les risques naturels seront plus fréquents et plus intenses.	Minimal à court terme et mitigé à long terme, selon les mesures d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre par les pays.

Source: Banque africaine de développement, d'après la Banque asiatique de développement (2010).